Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

NUMÉRO DE L'ORDONNANCE : OC-ER-008
VERSION DU 2023-10-05

ORDONNANCE COLLECTIVE

URGENCE - ROUTINE HYPERTHERMIE (LABORATOIRE)

Validé par	Dre Marie-Laure Collinge, chef médical des urgences Maryse Grégoire, conseillère cadre clinique DSI		
Date d'entrée en vigueur	2018-05-08		
Incluant un protocole	Oui ☒ Non ☐		
Approuvé par	Président du CMDP Directrice des soins infirmiers		
Date de révision	2023-10-05	**Date de péremption**	2026-10-05

1. Objet

1.1 Description

- Effectuer la routine de laboratoire d'hyperthermie auprès de la clientèle visée par l'ordonnance.

1.2 But

- Collaborer le plus rapidement possible à l'établissement du diagnostic relié à la problématique fébrile de l'usager.

2. Professionnels habilités

- Les infirmières des urgences ayant reçu la formation nécessaire à l'application de cette ordonnance.

3. Activités réservées

3.1 Professionnel visé par l'ordonnance collective

- Infirmières
  - → Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
  - → Initier les mesures diagnostiques et thérapeutiques selon l'ordonnance.
  - → Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitorage et les ajustements du plan thérapeutique infirmier.

4. Secteurs d'activités visés

- Urgences du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

5. Médecin répondant

- Équipe médicale traitante (médecins à l'urgence).

6. Indications et conditions d'initiation

6.1 Groupes de personnes visées

- Adultes et adolescents de **14 ans et plus** se présentant avec hyperthermie (38,0°C rectale) et à risque de sepsis :
  - Signes suivants de sévérité : pression artérielle systolique ≤ 100, altération de l'état de conscience, altération de l'état général ou apparence toxique, saturation < 90 %.
  - À considérer également si signes suivants : respiration ≥ 22, pouls > 100.
- Personnes âgées de 65 ans et plus se présentant avec une hyperthermie (> 37,8°C rectale).
- Adultes immunosupprimés ayant objectivé de la fièvre (38,0°C buccale) à domicile même en l'absence de fièvre au triage.

6.2 Conditions à l'application de l'ordonnance

- Applicable principalement aux usagers placés sur civière à l'aire d'évaluation/observation. Pourrait parfois s'appliquer à l'aire ambulatoire.

7. Contre-indications et limites

Aviser rapidement le médecin si l'usager présente les signes suivants :

- Signes de choc (pression artérielle systolique ≤ 100, pouls > 100, anurie > 12 heures)
- Désaturation et besoin oxygène
- Altération de l'état de conscience
- Altération significative de l'état général ou apparence toxique
- Céphalées importantes

8. Procédure

1. Évaluer sommairement l'usager.
2. Prendre les signes vitaux : pression artérielle, pouls, respiration, saturation, température.

   Note : La prise de température rectale est contre-indiquée dans les cas suivants :

   - Usager avec diminution de plaquettes
   - Usager connu neutropénique
   - Usager avec trouble de la coagulation
   - Usager avec saignement ou prolapsus rectal ou tumeur rectale
   - Usager avec trauma rectal
   - Usager avec malformation rectale ou anale

- Usager avec chirurgie rectale récente (moins de 6 semaines)
- Usager ayant reçu de la chimiothérapie dans les 3 derniers mois
- Usager ayant reçu l'ordre du médecin de ne pas prendre la température rectale (ex : immunosupprimés, leucémie chronique ou lymphome, etc.)

⚠	**ATTENTION** Recontrôler les signes vitaux si anormaux ou si changement de l'état clinique de l'usager.

3. Évaluer l'intensité de la douleur /10 EVA ou /15 Évendol.
4. Procéder à la routine de laboratoire d'hyperthermie suivante :
   - FSC
   - Glycémie
   - Créatinine
   - Électrolytes (sodium, potassium)
   - CRP
   - Analyse et culture d'urine
   - Hémocultures X 2
   - Gaz veineux
   - Lactate PRN
     - **Si signes de sévérité** : altération état conscience, respiration ≥ 22, saturation < 90%, pouls > 100, pression artérielle systolique ≤ 100
   - INR PRN
     - Si prise de coumadin (Warfarine)
   - Beta-HCG sérique PRN
     - Si femme en âge de procréer
   - RX poumons PRN
     - Si toux ou dyspnée (et avec Beta-HCG sérique négatif si femme en âge de procréer)

⚠	**ATTENTION** Aviser le médecin lorsque les résultats du bilan sanguin sont disponibles ou si détérioration de l'état clinique de l'usager.

5. Assurer le soulagement de la fièvre en se référant à l'ordonnance collective
   Urgence - Condition fébrile – Acétaminophène - Ibuprofène (OC-ER-005).
6. Documenter l'ordonnance collective au dossier de la façon habituelle :
   - Indiquer les laboratoires effectués selon l'ordonnance collective CC-OC-ER-008 et signer l'ordonnance.
   - Sur la feuille de notes d'observations de l'infirmière, inscrire :
     - Les éléments de l'évaluation qui justifient l'application de l'ordonnance collective.
     - Les interventions posées (laboratoires faits).

9. Sources

- CHUS (2011). O.C. Urgence-22, Routine d'hyperthermie (laboratoire)
- CSSS de la Haute-Yamaska (2009). Hyperthermie chez le patient âgé. ER-OC4

10. Processus d'élaboration

10.1 Rédaction

Nom :	Grégoire	Prénom :	Maryse	, CCC DSI	Date : 2017-05-31

10.2 Consultation/collaboration

Nom :	Comité de développement et de suivi des ordonnances collectives des urgences				Date :2017-05
Nom :	Dre Collinge	Prénom :	Marie-Laure	, Chef médical des urgences	Date :2017-05

10.3 Approbation

☐ Comité pharmacologique (si l'ordonnance implique l'utilisation de médicament)

☒ Comité de Gestion des outils cliniques (CGOC)

11. Processus d'autorisation

Nom, prénom :	Dre Robinson, Martine	Signature :	Document original signé	, pour le Président du CMDP	Date :2018-05-08
Nom, prénom :	Coleman, Robin Marie	Signature :	Document original signé	, Directrice des soins infirmiers	Date :2018-04-27
Nom, prénom :	Bourgault, Patricia	Signature :	Document original signé	, Directrice des soins infirmiers	Date :2023-12-20

12. Historique des révisions

Nom :	Grégoire	Prénom :	Maryse	Fonction : CCC DSI	Date : 2017-09-22
Nom :	Comité de développement et de suivi des ordonnances collectives des urgences				Date :2023-09-26
Nom :	Dupras-Renaud	Prénom :	Stéphanie	Fonction : urgentologue	Date : 2023-10-05
Nom :	Harnois	Prénom :	Dominic	Fonction : urgentologue	Date : 2023-10-05
Nom :	Paris	Prénom :	Raphaël	Fonction : urgentologue	Date : 2023-10-05